## **DISCIPLINE MUSIQUE**

### **Éveil et initiation (MS à CP)**

Eveil 1 (MS)	Lundi 16h30 à 17h15	Mercredi 15h45 à 16h30
Eveil 2 (GS)	Lundi 17h30 à 18h15	Mercredi 14h à 14h45
Initiation (CP)	Mercredi 14h45 à 15h45	Jeudi 17h15 à 18h15

## 1ère année de pratique instrumentale : formation musicale et chant choral\*

Formation musicale	Chant choral
Mercredi 9h15 à 10h15	Lundi 18h30 à 19h15
Mercredi 13h15 à 14h15	Mercredi 10h15 à 11h
Jeudi 17h à 18h	Mercredi 14h15 à 15h

### 1ère année de pratique instrumentale ados-adultes : formation musicale \*

Mercredi de 19h15 à 20h15

# JOURS DE PRESENCE DES ENSEIGNANTS PAR DISCIPLINE (informations données à titre indicatif, sous réserve de modifications)

Violon	Du lundi au vendredi inclus
Alto	Du lundi au vendredi inclus
Violoncelle	Non déterminé
Flûte traversière	Lundi – Mardi – Samedi (à confirmer)
Clarinette	Lundi - Jeudi
Saxophone	Mercredi
Trompette	Mardi
Trombone/Tuba	Lundi
Accordéon	Mercredi - Jeudi
Piano	Du lundi au samedi inclus
Harpe	Non déterminé
Guitare classique	Lundi - Mercredi
Chant	Mardi – Mercredi – Jeudi (à confirmer)
Batterie/Percussions	Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi
Guitare électrique	Non déterminé

<sup>\*</sup>à ces cours obligatoires s'ajoute le cours individuel d'instrument de 30 min dont l'horaire sera déterminé avec l'enseignant concerné en septembre 2024.

Planning prévisionnel 2024.2025 – Conservatoire Municipal de Musique et de Danse d'Amnéville

#### **DISCIPLINE DANSE**

### Eveil (MS et GS)

Mardi 16h45 à 17h30	
Mercredi 10h45 à 11h30	

# Initiation (CP et CE1)

Classique	Mardi 17h30 à 18h30
Moderne	Mercredi 11h30 à 12h30

A partir du CE2, merci de contacter directement le secrétariat pour obtenir les jours et horaires de cours pour les élèves débutants.

NOUVEAU en septembre 2024 : Adultes - barre au sol - le mardi de 12h15 à 13h15